

J'imagine que durant cette période on a obtenu des fonds en grande partie grâce à des mandats du Gouverneur général. Il nous faudra également des crédits provisoires pour les mois de janvier et de février.

A mon avis, d'ailleurs, le comité a peu siégé au cours de la dernière session, car les prévisions ont été présentées en mai dernier et les Chambres se sont ajournées en juillet; nous comptons être de retour en septembre. Nous ne pouvons donc pas nous attendre, me semble-t-il, que le comité fasse un travail considérable à l'égard de ces prévisions budgétaires; d'ailleurs, nous aborderons bientôt les prévisions budgétaires de l'année prochaine.

Je le répète, il n'y a aucun inconvénient. Sauf erreur, les crédits supplémentaires, les annexes et tableaux seront également soumis à ce comité.

(La motion est adoptée.)

L'AJOURNEMENT

L'honorable Paul-H. Bouffard: Honorables sénateurs, avec l'assentiment du Sénat, je propose qu'à la fin de la séance d'aujourd'hui, le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 1^{er} février, à 8 heures du soir.

Si je propose cette motion, c'est que demain nous aurons probablement très peu de besogne. Je ne pense pas que le sénateur qui a proposé de renvoyer à plus tard la suite du débat sur le discours du trône, soit prêt à prendre la parole demain. Il se peut que la semaine prochaine nous ayons à siéger un jour de plus à cause du bill de crédits provisoires qui nous parviendra peut-être mardi, mercredi, jeudi ou vendredi. On l'ignore. Il semble que tout le monde soit d'accord pour que nous ajournions cet après-midi jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

L'honorable M. Brooks: Quels travaux nous attendent en plus du discours du trône et du bill de crédits provisoires?

L'honorable M. Bouffard: C'est difficile à dire. Il se peut que nous entamions l'étude du bill sur le chemin de fer du terminus d'Ottawa. Nous avons aussi six ou sept bills d'intérêt privé qui pourront subir la deuxième lecture la semaine prochaine, puis être déferés aux différents comités. Il se peut que nous soyons aussi saisis de la loi sur la faillite.

Cela n'est pas sûr, mais si tel est le cas nous en commencerons l'étude la semaine prochaine.

L'honorable M. Brooks: Et le bill sur le Code du travail? Sauf erreur, il a subi la première lecture à l'autre endroit.

L'honorable M. Bouffard: Nous ne l'avons pas encore reçu.

L'honorable M. Brooks: Il est encore à l'autre endroit.

(La motion est adoptée.)

LE SÉNAT

ÉCLAIRAGE DANS LA SALLE DU SÉNAT ET LA SALLE DE LECTURE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable Jean-François Pouliot: Honorables sénateurs, nous avons tous remarqué hier que la Chambre du Sénat était très mal éclairée. Il était impossible de lire. C'est beaucoup mieux aujourd'hui et nous en sommes très contents. J'aimerais maintenant signaler que l'éclairage est très mauvais dans la salle de lecture. C'est peut-être à cause de la façon dont les fenêtres ont été faites ou d'appareils électriques insuffisants; quoi qu'il en soit, il est très difficile de lire dans cette salle.

Je demanderais donc à Votre Honneur de bien vouloir donner des instructions afin d'améliorer l'éclairage de la salle de lecture du Sénat.

[Texte]

L'honorable M. Yuzyk: Honorables sénateurs, je désire appuyer l'honorable sénateur Pouliot dans sa requête. Ce n'est pas facile pour moi de lire les journaux français avec beaucoup de lumière, mais c'est presque impossible de les lire avec les pauvres lumières que nous avons dans la salle de lecture du Sénat.

L'honorable M. Pouliot: Merci beaucoup.

[Traduction]

L'honorable Paul-H. Bouffard: Honorables sénateurs, il serait inexcusable d'empêcher un sénateur de lire les journaux français dans la salle de lecture et nous ferons de notre mieux pour améliorer l'éclairage.

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue hier, sur la motion de l'honorable M. McDonald (Moosomin), appuyée par l'honorable M. Gouin, tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable A. J. Brooks: Honorables sénateurs, on nous a signalé lors de l'ouverture de la session, que le leader du gouvernement au Sénat (l'honorable M. Connolly, Ottawa-Ouest) avait été gravement malade et l'était